

Auto-réquisitoire

LE MONDE | 15.11.05 | 14h24 • Mis à jour le 15.11.05 | 14h24

“ **I**l n'y a pas de fatalité de l'insécurité. Il n'y a qu'un manque d'autorité de l'Etat et de volonté politique”. Ce propos de Jacques Chirac n'a pas été tenu, lundi 14 novembre, au sixième jour de l'état d'urgence. Il date du 14 juillet 2001. Ce jour-là, le président de la République avait décidé d'instruire le procès de son premier ministre socialiste, Lionel Jospin, coupable à ses yeux de laxisme face à l'insécurité. Les mots avaient été cinglants : *"C'est l'autorité de l'Etat qui fait défaut. Les Français sont confrontés non pas à des statistiques mais à une réalité qui leur fait peur. Il faut (...) que la sécurité soit garantie à tous les Français vingt-quatre heures sur vingt-quatre."* Quatre ans plus tard, dans la crise des banlieues qui perdure depuis dix-neuf jours, c'est l'autorité de l'Etat, et singulièrement celle de M. Chirac, qui a fait défaut.

Sans reprendre sa formule de 2001 sur la *"tolérance zéro"* vis-à-vis des auteurs de troubles – réutilisée aujourd'hui par Nicolas Sarkozy –, il en a retrouvé l'esprit. Le chef de l'Etat s'est livré à une revue de détail des acteurs de la crise des banlieues, des élus aux éducateurs en passant par les enseignants, les forces de l'ordre et les médias audiovisuels, qu'il a appelés à une prise de responsabilité. Il a fait de même à propos du *"poison de la discrimination"*, en appelant entreprises et syndicats à prendre en compte la diversité de la société française. Seul l'Etat a été oublié, comme s'il se défaussait, un peu facilement, sur la société civile.

Très en retrait jusqu'alors, victime d'une forte perte de crédibilité puisque seuls 29 % des Français, selon un sondage IFOP, lui font confiance pour apporter des solutions, M. Chirac a choisi le registre de la fermeté. Comme en 2001, il a menacé les familles défailtantes en matière d'autorité parentale de sanctions. De même, il a prêché la rigueur sur le regroupement familial et la lutte contre *"l'immigration irrégulière"*.

Mais M. Chirac a eu aussi des mots, avec des accents dignes de ceux avec lesquels il dénonçait en 1995 la fracture sociale, pour rappeler que la République devait *"offrir partout et à chacun les mêmes chances"*. Ou encore pour rappeler aux communes les obligations de la loi de solidarité et de renouvellement urbain – la loi du 13 décembre 2000– qui leur impose d'offrir au moins 20 % de logements sociaux.

Au-delà du réquisitoire, aussi implicite qu'implacable, auquel il s'est livré contre ses dix ans d'action, le chef de l'Etat n'a ressorti de ses 13 minutes d'intervention qu'une seule idée nouvelle : celle visant à instaurer, en 2007– et pourquoi pas en 2006 ? – un *"service civil volontaire"*, sorte de passeport national d'insertion pour catégories en difficulté, qui concernerait d'abord 50 000 jeunes. L'histoire ne manque pas d'ironie : on se souvient, en effet, qu'une des rares décisions significatives du premier mandat présidentiel de M. Chirac fut, précisément, de supprimer le service national militaire, dont une des vertus consistait, au moins en principe, à favoriser la mixité sociale et l'intégration.

Il y a décidément du Gribouille chez M. Chirac. Surtout qu'il ne fait, ici, que reprendre une proposition de M. Jospin dans sa campagne présidentielle en 2002. Le candidat socialiste préconisait "un service civique volontaire", où chaque jeune se verrait "proposer d'accomplir un projet, de consacrer six à neuf mois de sa vie à un engagement social ou humanitaire". Cette proposition a été depuis reprise par le PS, qui veut même rendre ce service civique obligatoire. Qu'il en soit à aller chercher sa seule piste novatrice chez ses adversaires politiques révèle– ou confirme – un sérieux flottement chez le président de la République. Comme le 14 avril, quand face aux jeunes sur l'Europe il était déjà apparu dépassé.